

Villa de Séguéla : Corsica Nazione Indipendente consternée par la reprise des travaux

AFP 18.04.08 | 18h38

Les nationalistes de Corsica Nazione Indipendente (CNI), principal parti indépendantiste de Corse, se disent consternée par le jugement autorisant Jacques Séguéla à poursuivre la construction de sa résidence secondaire en Corse-du-Sud, selon un communiqué diffusé vendredi.

L'organisation nationaliste rappelle dans un passage en gras et souligné "que si notre pays a été jusqu'ici épargné par le béton, c'est grâce aux Corses qui ont souvent sacrifié leur liberté et parfois leur vie".

"Cette décision ne surprendra que ceux qui pensent que la loi française et les tribunaux français représentent un rempart contre la dégradation de notre littoral", ajoute l'organisation qui indique avoir "pris connaissance avec consternation de la décision du tribunal administratif".

Le tribunal administratif de Bastia a autorisé le publicitaire Jacques Séguéla à poursuivre la construction d'une résidence secondaire à Cala Longa, sur le territoire de la commune de Bonifacio (Corse-du-Sud), dans une ordonnance rendue jeudi.

M. Séguéla avait dû suspendre la construction de cette demeure de 568 m², le 28 février à la suite d'un référé suspension instruit à l'initiative de l'Association bonifacienne comprendre et défendre l'environnement (ABCDE) qui regrettait le "mitage" d'un site vierge.

